

## Les landes de Gascogne : géographie d'un territoire blessé.

Avec Daniel Perron (historien du droit, spécialiste de l'histoire politique des forêts), Christine Bouisset (géographe, maîtresse de conférence à l'université de Pau, spécialiste des incendies de forêt).

Plus de 25 000 ha de la forêt des Landes ont brûlé en juillet-août 2022. Il s'agit d'une forêt artificielle créée dans la seconde partie du XIX<sup>e</sup> siècle. La forêt des Landes est faiblement peuplée, mais subit l'étalement urbain de Bordeaux et des villes du littoral basque. Par ailleurs, la forêt recule aussi devant l'expansion de la grande culture, en l'occurrence celle du maïs, irriguée.

La forêt des Landes perd 1500 ha par an. L'artificialisation des terres est surtout le fait de Bordeaux (Gironde), mais dans le Lot-et-Garonne la reprise agricole compte pour 75% de la superficie forestière perdue. La géohistoire étudie l'histoire d'un espace. Les Landes de Gascogne n'ont pas toujours été une forêt; avant le Second Empire, c'était une sorte de désert, occupé par des landes. La pratique de l'écobuage (défrichements par le feu) provoquait des incendies déjà au XVIII<sup>e</sup> siècle. Brémontier, ingénieur des ponts, propose le boisement des Landes dès 1787. Il répète ses propositions sous la Révolution et le Consulat. C'est donc l'État qui prend l'initiative, l'État qui se veut un agent de progrès. Parallèlement, les populations locales sont regardées avec mépris. Sous le Second Empire, on parle même de « colonisation », lorsqu'il s'agit de planter du tabac en Gironde. La création de la forêt suit une logique économique : Napoléon III y investit; beaucoup de propriétaires locaux font de même. Certains habitants se révoltent : des bergers incendient la forêt pour conserver leurs pâturages.

La forêt est artificielle, mais fondée sur une essence autochtone, le pin maritime, à hauteur de 90%. Les ponts et chaussées ont drainé le terrain pour rendre possible la croissance des arbres. Le code forestier de 1827 sépare la forêt de l'agriculture et interdit de faire paître les animaux en forêt. La forêt des Landes est la plus grande forêt artificielle d'Europe. Elle est exploitée en futaies régulières : les arbres sont plantés en même temps à l'échelle de chaque parcelle, d'où la monotonie des paysages. Mais certaines parties sont naturelles, comme la forêt de La Teste-de-Buch qui a brûlé en 2022. L'idée reçue de biodiversité moins grande dans la forêt artificielle n'est pas toujours vérifiée dans les faits.

Les incendies ont traumatisé les habitants. Les feux ne sont pas exceptionnels : 400 000 ha avaient brûlé en 1941-1943 (un tiers du massif forestier). Les commentaires qualifiant les feux de 2022 de « sans précédent » s'appuient sur les statistiques européennes qui datent de 2006. Il n'y a effectivement pas eu d'incendies aussi graves depuis cette date. En 2022, les 25 000 ha à 30 000 ha brûlés représentent 2,5 à 3% du massif. En 1949, 130 000 ha avaient brûlé faisant 82 morts dans la région de Bordeaux. Le vrai problème est la remontée des incendies vers le nord à cause du réchauffement climatique. Depuis 1949, la défense des forêts contre les incendies était remarquablement organisée dans les

Landes. L'ordonnance du 28 avril 1945 (toujours l'action de l'État) avait voulu prévenir la répétition des grands incendies qui s'étaient produits sous l'occupation. On avait alors saccagé la forêt à cause de la pénurie de charbon; les Allemands avaient aussi pillé la forêt. C'est l'époque du rapport Leloup<sup>1</sup> sur la reconstruction de la forêt française.

La prévention des incendies repose sur l'existence de pistes et de points d'eau. Elle est financée par les propriétaires, qui prennent en charge les travaux de création des pistes et points d'eau. La plupart des départs de feu sont rapidement éteints. Il a fallu la sécheresse aiguë de 2022 pour que la situation dégénère. Aujourd'hui, on manque de guetteurs, peut-être plus que de bombardiers d'eau. Il faudrait davantage de personnel sur le terrain, malgré le fort engagement des propriétaires. Plus de 80% des feux ont une origine humaine. Paradoxalement, plus le système est efficace, moins il est financé : les politiques répugnent à dépenser pour la prévention quand les incendies sont rares. L'augmentation de la population au contact de la forêt augmente les risques d'incendie. Le peuplement des zones forestières change les priorités : on protège, dans l'ordre, les vies, les biens, puis la forêt. La forte fréquentation touristique de la région a fait craindre le pire : il a fallu évacuer des milliers de personnes, certaines perdant leur emploi. L'éparpillement de l'habitat en forêt conduit à disperser les pompiers en cas d'incendie. Il faudrait revoir la sécurisation de l'immobilier existant et les permis de construire.

La forêt est aussi un patrimoine. François Mauriac, le romancier, évoquait la forêt des Landes et le drame des incendies des années Quarante. Il parle, sur un ton pathétique – il embrassait les arbres –, d'une forêt blessée. Faut-il figer le territoire en fonction de la nostalgie, faire de la forêt un musée, comme on a protégé la « série artistique », de la forêt de Fontainebleau? La forêt est un espace économique, celle des Landes plus que d'autres. Les forêts que nous avons connues vont changer de nature : on devra changer les essences (les types d'arbres) à cause du changement climatique. Le paysage peut-être détruit du jour au lendemain, par les incendies ou par une tempête, comme en 1999. Au XXI<sup>e</sup> siècle, les paysages pourront-ils être conservés?

On pourrait garder une forêt monospécifique avec un sous-étage, mais si celui-ci est sec, cela ne servira à rien. On peut aussi réfléchir aux usages de la forêt : en imaginer d'autres. Les débats sur les essences sont récurrents. Le pin, par exemple, est pyrophile : il se régénère facilement après un feu. Croire que l'on trouvera des espèces résistantes au feu est une utopie. Le feu peut sauter sur plusieurs centaines de mètres par projections. Les coupe-feu ne peuvent pas empêcher une telle progression, mais ils facilitent l'accès des pompiers. L'accumulation des risques pour les sylviculteurs est un problème. Ils hésiteront à investir, alors qu'on a besoin d'eux. En économie, la récurrence du risque est ce qu'il y a de pire.

<sup>1</sup><http://eauxetforets.blogspot.com/2020/05/les-75-ans-du-rapport-leloup-un.html>